

LES ETATS GENERAUX DES IESSA

NOTE DE PRESENTATION

Les Etats Généraux des Ingénieurs Electroniciens des Systèmes de la Sécurité Aérienne (IESSA) constituent une démarche nouvelle de concertation par laquelle la DSNA souhaite définir une stratégie d'évolution des métiers de ces personnels en ajustant leurs positionnements et leurs fonctions aux nouveaux enjeux européens.

1 LES IESSA DANS LA FILIERE TECHNIQUE DE LA DSNA

1.1 ROLE DE LA FILIERE TECHNIQUE

La filière technique de la DSNA est chargée de fournir, d'exploiter et de maintenir les systèmes de navigation aérienne. Ses effectifs représentent environ 1700 agents dont 1350 IESSA.

Les rôles au sein de la filière technique se répartissent de la façon suivante :

L'échelon central de la DO, et notamment son département 3 « Systèmes, Infrastructures et programmation technique » est chargé de la définition du besoin opérationnel en matière de systèmes et des méthodes de travail associées, et de participer à la planification de leurs déploiements.

La DTI réalise les études, les spécifications, les achats, la réception, l'intégration, et la validation, l'installation, la maintenance corrective et évolutive des systèmes.

Les services techniques des centres opérationnels assurent l'exploitation, la supervision, la maintenance opérationnelle et la maintenance spécialisée des systèmes. Ils participent également à leurs installations, à leurs paramétrages et à leurs tests.

L'ENAC est chargée de la formation initiale et continue des ingénieurs et techniciens de la filière techniques et donc, notamment, des IESSA.

1.2 IMPORTANCE DES IESSA AU SEIN DE LA FILIERE

Les IESSA représentent la plus grande partie de la filière technique. Sur les 1543 IESSA, 1213 sont affectés dans les centres opérationnels de métropole et d'outre mer, 171 à la direction technique (DTI), 66 à l'ENAC et 28 élèves. Une cinquantaine d'IESSA sont affectés sur diverses autres missions.

Le rôle des IESSA est défini par le décret du 16 janvier 1991 : « *Les ingénieurs électroniciens des systèmes de la sécurité aérienne sont chargés, dans les organismes de la navigation aérienne, d'assurer la maintenance et la supervision technique des équipements et des systèmes qui contribuent à la sécurité des vols, de participer au développement de ces équipements et systèmes et d'exécuter, dans l'administration de l'aviation civile, des missions d'encadrement, d'instruction, d'étude, de recherche ou de direction de service ou de partie de service* ».

Les IESSA sont affectés dans les différents types de centres suivants:

- 5 Centres en Route de la Navigation Aérienne : 397 IESSA.
- 11 Services de la Navigation Aérienne : 727 IESSA
- 1 Centre d'Exploitation des Systèmes Centraux à Bordeaux : 47 IESSA.
- 1 Direction Technique de l'Innovation située à Toulouse : 171 IESSA.
- 1 Ecole Nationale de l'Aviation Civile à Toulouse : 66 IESSA

Les IESSA y occupent des fonctions d'ingénieur de maintenance (1040), d'encadrement (240), d'ingénieur d'étude et/ou de projet (210).

1.3 HISTORIQUE DE LA REORGANISATION DE LA FILIERE

Les Etats Généraux des IESSA s'inscrivent dans la continuité de la réorganisation de la filière technique, en cours depuis plusieurs années :

- Mai 2005 : Réorganisation de la DGAC ; création de la DSNA ; regroupement des SNA et des CRNA au sein de la DO ; regroupement du STNA et du CENA au sein de la DTI,
- Février 2007 : Réorganisation de la DTI; création de 6 domaines regroupant chacun des métiers de base de la DTI,
- Signature du Protocole DGAC 2007-2009 + finalisation du plan à 5 ans DSNA 2006-2011,
- CTP DSNA du 8 juillet 2008 : Lancement de 2 GT concernant la filière technique : le GT « Evolution des méthodes de coordination DO/DTI » et le GT « Evolution des métiers de la filière technique »,
- Validation en CTP DSNA des conclusions du GT ESARR5,
- Validation en CTP de juillet 2008 des conclusions du GT « Supervision »,
- Mise en œuvre des conclusions du GT « Nouvelle formation IESSA »,
- Validation du « Common Core Content » définissant la formation minimale ATSEP au niveau européen,
- Rapport du GT DO/DTI en CTP DSNA d'avril 2009,
- Revue en CTP DSNA de janvier 2010 des conclusions du GT « Evolution des métiers DTI »,
- Proposition en CTP DSNA de juillet 2010 de mise en place d'équipes intégrées DO/DTI pour le suivi des grands projets techniques.

2 LE BESOIN D'ETATS GENERAUX DES IESSA

Les enjeux liés aux programmes européens et les défis posés par les nouveaux systèmes techniques constituent une véritable opportunité d'évolution pour le corps des IESSA. Les Etats Généraux des IESSA ont pour but de favoriser cette évolution.

2.1 LES ENJEUX EUROPEENS

Les enjeux européens portant sur la filière technique sont principalement déterminés par la montée en puissance de la stratégie de « Ciel Unique » de l'Union Européenne. De nombreux règlements « Ciel unique » ont déjà été publiés (SES I et II : les règlements les plus récents concernent l'interopérabilité, l'incitation à la performance et la mise en place d'une fonction de gestionnaire de réseau), d'autres sont en préparation (SES III).

De façon concrète, cette politique européenne de ciel unique se traduit par :

- le programme SESAR qui vise à développer à l'horizon 2015-2020 un nouveau concept de contrôle aérien basé sur les notions de meilleure trajectoire, d'interopérabilité et d'optimisation de l'efficacité, dans un contexte de prise de décisions partagée. Ce programme implique notamment la mise en œuvre d'un nouveau réseau d'échange d'information (SWIM) ainsi qu'un nouveau système de plan de vol standardisé au niveau européen.
- le programme FABEC qui regroupe les opérateurs de contrôle aérien allemand (DFS), français (DSNA), suisse (Skyguide), hollandais (LVNL) belge (Belgocontrol) et luxembourgeois (ANA). Ce programme, quelle que soit la forme institutionnelle finalement retenue, engagera l'ensemble des partenaires vers une coopération renforcée et donc vers une collaboration plus étroite entre les filières techniques de ses membres; dans ce type de coopération internationale où plusieurs organisations sont confrontées, il n'y a pas de situations acquises et la notion d'efficacité devient primordiale ;
- la mise en place d'un management de la performance de plus en plus ambitieux et de plus en plus encadré réglementairement; pour le FABEC par exemple, un des objectifs à long terme est de pouvoir faire face à une progression du trafic aérien de 50% pour les 15 prochaines années avec un coût unitaire diminué de 20%.

Ces objectifs sont d'autant plus ambitieux qu'ils doivent être atteints dans un contexte de réduction à court terme des ressources humaines disponibles (RGPP). À ce titre, une priorisation des ressources DSNA vers les tâches stratégiques de plus forte valeur ajoutée sera nécessaire.

Il est important que ces Etats Généraux permettent de déterminer dans quelle mesure ces enjeux européens sont bien pris en compte par tous les acteurs de la filière technique et notamment par les IESSA.

Par ailleurs, cette démarche d'Etats Généraux pourrait permettre de confronter nos méthodes avec celles de nos voisins de façon à bien identifier nos points forts et ceux sur lesquels une évolution est souhaitable. On devrait pour cela s'attacher prioritairement à nos voisins de taille similaire (DFS, NATS, AENA, ENAV) et faire un retour d'expérience sur leurs organisations et leurs méthodes (exemple : la supervision opérationnelle et l'astreinte mis en place dans les centres en route suisses ou bien la supervision centralisée mise en place en Allemagne pour les aides radio-nav, etc...)

De façon plus générale, les Etats Généraux devraient permettre de clairement définir le modèle que la DSNA souhaite défendre en Europe pour la filière technique et pour ses personnels, ce modèle devant apporter une perspective professionnelle valorisante pour les IESSA.

2.2 EVOLUTION DE LA STRATEGIE DE MODERNISATION DES SYSTEMES TECHNIQUES

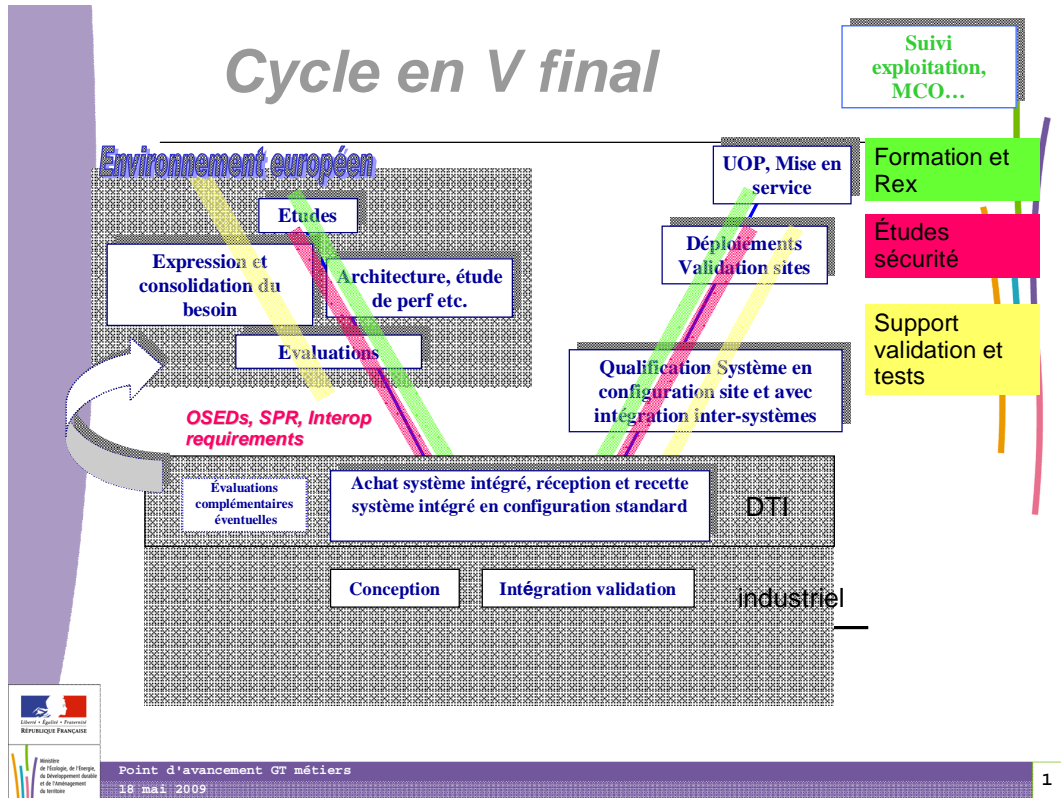
2.2.1 Évolution de la stratégie technique de DSNA

Dans ce contexte externe en évolution rapide, et face à la nécessité d'optimiser les coûts, la stratégie de la DSNA a évolué vers l'acquisition de systèmes industriels interopérables et une volonté de coopération européenne accrue. Il s'agit notamment de :

- Favoriser l'homogénéisation des méthodes de travail par des échanges et coopérations renforcées entre personnels opérationnels des partenaires européens.
- Rechercher systématiquement le partage des coûts de développement et d'évolution des systèmes avec d'autres ANSP.
- S'appuyer sur des systèmes techniques interopérables déjà existants. Leur intégration à notre environnement, sous la responsabilité de la DTI sera en partie confiée aux industriels. Il s'agit de leur faire réaliser les éventuelles adaptations fonctionnelles indispensables et les adaptations d'interfaces, induites par les contextes opérationnels et techniques cibles de la DSNA.

2.2.2 Évolution du cycle en V

Une des conséquences de ces évolutions est que le cycle en V des activités « système » doit fortement évoluer pour toute la DSNA.



On devrait ainsi passer d'un cycle en V dit « CAUTRA » à un nouveau cycle en V correspondant à des achats de produits industriels adaptés au contexte DSNA et intégrant non seulement l'aspect « systèmes » mais aussi l'aspect humain, au travers des méthodes d'exploitation et de maintenance.

Le GT « évolution des métiers de la filière technique », a déjà décliné les conséquences de la stratégie DSNA sur les compétences et métiers de la DTI. Un des objectifs des Etats Généraux des IESSA est d'étendre cette première analyse à l'ensemble de la DSNA.

Les phases amont et achat vont se dérouler de plus en plus en contexte coopératif avec d'autres opérateurs de contrôle aérien (ANSP). La participation des opérationnels, parmi lesquels les exploitants techniques, à ces phases amont doit être accrue. Les phases aval de déploiement, mise en service et exploitation du système devraient continuer à se dérouler en environnement national. Les différentes étapes de la phase aval doivent être conçues en amont des projets pour pouvoir prendre en compte les exigences relatives au maintien en conditions opérationnelles et intégrer correctement les coûts de possession dans les coûts globaux. Elles doivent assurer un haut niveau de sécurité, respecter les exigences réglementaires, garantir l'acceptabilité des personnels, mais aussi permettre de réaliser des achats communs de systèmes avec nos partenaires.

Pour tenir compte de ces évolutions majeures, les Etats Généraux IESSA devraient inclure une réflexion de niveau DSNA sur l'organisation des activités relatives à l'exploitation technique et au soutien logistique intégré, incluant la phase de transition.

2.2.3 Impact sur l'évolution des systèmes

Pour mettre en œuvre cette stratégie, la DSNA prévoit de renouveler, en l'espace de quelques années tous les équipements majeurs de la DSNA, tout en respectant les contraintes de ressources liées à la RGPP et aux restrictions budgétaires. Les IESSA doivent contribuer à relever ce défi. Il s'agit là d'un des enjeux majeurs des Etats Généraux.

Pour mesurer l'impact sur les métiers des IESSA de la modernisation des systèmes ATM et CNS, il est nécessaire d'effectuer un recensement exhaustif des évolutions majeures prévues à l'échéance de cinq ans et d'en évaluer les conséquences en termes de méthodes de travail. Ces évolutions s'inscrivent dans un nouveau contexte européen, industriel, réglementaire et de ressources qui conduit à envisager un nouveau partage des rôles au sein la DSNA, avec ses partenaires ainsi qu'avec les industriels.

Il faut notamment prendre en compte des éléments de contexte suivants :

- les évolutions prévues des systèmes ATM et CNS,
- le nouvel environnement réglementaire,
- les enjeux européens,
- les éléments de la stratégie de la DSNA en matière d'acquisition des nouveaux systèmes et de leur localisation,

Une première étape consiste à recenser les besoins en niveau de service attendu sur ces nouveaux systèmes. Il s'agit ensuite d'identifier leurs impacts potentiels sur :

- les synergies entre intervenants : MO, MS, SE, ST, DO, DTI, DSNA, ANSP, Industriels, gestionnaires et autres parties intéressées,
- l'organisation de la maintenance,
- le contour des missions d'expertise et d'ingénierie.

Ce travail doit être mené en en prenant en considération les aspects suivants :

- la consolidation des besoins et la définition du système,
- le déploiement et l'installation du système,
- la validation
- le suivi, l'exploitation, la supervision et le maintien en condition opérationnelle avec notamment la mise en œuvre du soutien logistique intégré,
- les compétences requises (y compris les nouvelles compétences à acquérir) et le maintien des savoir-faire,
- le volume d'activité,
- le rythme de renouvellement des systèmes,
- la centralisation potentielle de certaines fonctions techniques (internationale, régionale).

2.3 IMPACT SUR L'ORGANISATION DE LA FILIERE TECHNIQUE

2.3.1 Direction de la technique et de l'innovation (DTI)

Pour tenir compte des évolutions stratégiques et techniques listées plus-haut, la DTI doit poursuivre son recentrage vers son cœur de métier en s'appuyant notamment sur les recommandations du GT « Evolution des métiers de la filière technique DTI ».

Les ressources et les méthodes de la DSNA-DTI sont à réorienter progressivement vers les tâches de maîtrise d'ouvrage : études, expérimentations, consolidation du besoin établi par la DO, et définition des spécifications fonctionnelles, architecture de haut niveau, participation aux travaux internationaux de standardisation, achat des systèmes, validation et installation, formation, études de sécurité. Les tâches de développement et d'intégration des systèmes devraient, pour l'essentiel, être transférées à l'Industrie.

Une meilleure coordination entre les besoins et les méthodes de la direction des opérations et les programmes et installations réalisés par la DTI doit être recherchée en suivant les pistes de réflexion identifiées par le GT « coordination DO/DTI ».

Les processus de réalisation et de maintenance des systèmes sont à revoir dans le sens d'une plus grande efficacité et d'une meilleure intégration des procédures au sein des différents services de la DSNA, notamment pour les points suivants :

- la gestion par projet DSNA devrait être renforcée avec notamment la constitution d'équipes intégrées DTI/DO,
- la conduite des analyses de sécurité devrait être clarifiée ;
- la politique de maintenance des systèmes devrait être rationalisée avec la mise en place d'un soutien logistique intégré.

Au titre de la mutualisation des achats « métiers » de la DSNA, il serait intéressant que la DTI mette ses ressources et compétences en matière d'achat public à disposition des centres opérationnels en leur proposant pour les petits équipements (chaînes radio, enregistreurs, travaux d'installation, ...) de nouvelles formules contractuelles (accord cadre, qualification des fournisseurs).

Concernant les installations, la DTI pourrait concentrer ses prestations sur les organismes des groupes A, B et C, les SNA se chargeant des installations sur les autres terrains. Elle devrait également veiller à l'homogénéité et au contrôle de la configuration des systèmes dans les différents centres.

2.3.2 Services techniques de la DO

D'un point de vue général, l'arrivée de cette nouvelle génération de systèmes semble fournir l'opportunité de mieux mettre en valeur les compétences et les effectifs des IESSA

Les nouveaux systèmes techniques apportant de nouvelles technologies, leur mise en œuvre appellent de nouvelles méthodes de travail pour les « utilisateurs » contrôleurs et techniques, comme c'est le cas, par exemple, pour le nouveau réseau de communication de données longue distance RENAR IP.

Afin d'accompagner ces évolutions et de renforcer le niveau de sécurité et l'efficacité de la DSNA, une organisation plus performante des services techniques semble possible mais reste à définir : l'organisation de la maintenance opérationnelle des grands centres, le maillage des maintenances, la mutualisation entre services des installations au profit des SNA, et la rationalisation de la maintenance des radars « en route » sont autant d'aspects qui méritent d'être étudiés.

Dans cette réflexion sur la réorganisation, il est important de prendre en compte les éléments suivants :

- la notion de masse de travail critique pour conserver une équipe suffisante et une compétence pointue, ce qui pourrait amener à centraliser certaines actions (cf. CSSIP).
- La définition du cœur de métier de la filière technique DSNA : dans quels domaines la filière technique de la DSNA apporte t-elle la valeur ajoutée la plus forte ? Quel partage des tâches entre la DO, la DTI, les industriels et les gestionnaires d'aéroports ?
- La définition des services à rendre par la filière technique : peut on envisager des contrats de service entre les filière opérationnelle et technique fondés sur des engagements de disponibilité des systèmes ? Quels sont les bons niveaux de disponibilité à viser ? Quels délais d'intervention doit on garantir ? Quel niveau d'intervention doit-on viser pour la maintenance ? Quel partage entre la maintenance opérationnelle et la maintenance spécialisée ?
- L'optimisation de l'utilisation des compétences : comment assurer la meilleure adaptation possible entre les compétences et les tâches à effectuer ? Comment permettre aux compétences locales (SNA, CRNA, CESNAC) de contribuer aux travaux de la DTI ? Comment assurer une certaine mobilité des personnels entre ces 2 composantes ?
- La réorganisation stratégique des basses couches de l'espace aérien constitue un axe stratégique majeur pour la DSNA. Cette stratégie devrait être accompagnée par une évolution adaptée de la filière.

L'apport attendu des Etats Généraux des IESSA est important pour la définition de cette nouvelle organisation et de ces nouvelles méthodes de travail.

2.4 EVOLUTION DU METIER DES IESSA

Les évolutions techniques de la navigation aérienne fournissent une nouvelle opportunité de reconnaissance des compétences et des métiers des IESSA. Les Etats Généraux devraient proposer des pistes pour donner corps à cette potentialité.

Il s'agit de consolider le rôle des IESSA en définissant une stratégie commune de développement de leurs métiers et compétences. Les IESSA doivent pouvoir contribuer pleinement aux évolutions majeures de la DSNA en matière d'organisation et de grands programmes techniques en tenant compte des trois composantes de leurs fonctions : opérationnel, expertise et management.

Le renforcement des méthodes de coordination intégrée DO/DTI doit permettre d'associer toutes les expertises à la conduite des projets y compris transnationaux. Dans ce contexte la participation des IESSA aux différentes phases de développement des futurs systèmes CNS/ATM est un élément clef de succès.

Une consolidation des compétences collectives et individuelles dans des domaines de la gestion de projet, de l'ingénierie système, des études de sécurité, de la PSSI, et de la coopération internationale est également essentielle.

La formation des IESSA est d'ores et déjà en plein renouveau. Plusieurs décisions intervenues depuis 2008 tant au niveau national qu'europpéen ont rendu nécessaire la refonte de la formation IESSA dispensée par l'ENAC sur les trois axes suivants :

- Le recrutement : Le concours d'accès (une seule voie) est désormais basé sur les programmes pédagogiques nationaux des DUT Génie Electrique et Informatique Industrielle (GEII) et Réseaux et Télécommunications (R&T). Ce nouveau fondement, plus « resserré » qu'auparavant, garanti le recrutement d'une filière universitaire technique clairement identifiée.
- La structure de la formation : Une 1ère année majoritairement académique assure la maîtrise des pré-requis nécessaires aux enseignements professionnels et d'ingénierie. La 2ème année de formation basée sur le référentiel européen "Specification for ATSEP Common Core Content Initial Training" est construite de façon modulaire afin d'en ouvrir tout ou partie à des ATSEPs étrangers francophones. La duplication de ces modules en anglais est prévue à moyenne échéance. La 3ème année spécialise l'Ingénieur en fonction des compétences liées au premier emploi.
- La certification : Afin d'assurer la gestion des compétences techniques, la DSNA a pris la décision de mettre en œuvre une licence ATSEP. La formation a comme objectif la délivrance d'une telle licence conforme aux standards européens. C'est dans cette perspective que l'ENAC sollicite actuellement l'agrément nécessaire de la DSAC. De plus, une campagne de mise au format standard universitaire européen LMD (Licence/Mastère/Doctorat) de plusieurs formations ENAC permettra de délivrer aux IESSA un diplôme reconnu par l'enseignement supérieur. Ces deux démarches conjointes ont comme objectif d'aboutir à la délivrance de la première "License ATSEP" et du premier "Grade de Master" en juillet 2012 pour la promotion des IESSA 09.

L'actualisation de cette formation doit permettre d'une part la nécessaire conservation des savoirs et savoir-faire techniques et d'autre part accompagner l'adaptation technologique et organisationnelle. L'objectif est de la présenter comme modèle au sein du FABEC.

3 LES ETATS GENERAUX DES IESSA

3.1 OBJECTIF

Il existe actuellement une certaine inquiétude chez beaucoup d'IESSA qui s'interrogent sur les évolutions majeures en cours et leurs impacts. De son côté, l'administration n'a pas encore complètement figée ses idées car il peut exister plusieurs bonnes réponses à une même interrogation stratégique.

De façon générale, les IESSA ont la particularité d'assurer aujourd'hui aussi bien des fonctions de maintenance opérationnelle, d'expertise technique et de management. Une question essentielle est d'étudier comment l'accompagnement des évolutions ci-dessus doit avoir un impact sur l'équilibre entre ces trois fonctions, à titre individuel comme pour le corps dans son ensemble.

Dans ce contexte, l'objectif principal des Etats Généraux des IESSA est d'établir un dialogue de confiance et de permettre aux IESSA de contribuer, par leur expérience, leurs analyses, leurs suggestions à bâtir une stratégie commune d'évolution du corps et des métiers des IESSA.

Cette stratégie est essentielle, d'autant plus qu'elle doit être mise en oeuvre dans un contexte de réduction à court terme des ressources humaines disponibles (RGPP). À ce titre, elle doit se caractériser par une concentration des IESSA vers les tâches stratégiques de plus forte valeur ajoutée.

3.2 METHODE

3.2.1 Rôle de l'encadrement technique

Ces Etats Généraux marquent une volonté d'enrichir les débats au sein de la DSNA en intégrant mieux l'encadrement local des services à la réflexion, à la définition de propositions et à la préparation de leur mise en oeuvre. Ils ont vocation à associer l'ensemble des cadres de la filière technique de la DSNA :

- dès la phase de lancement initial pour la formulation des enjeux et objectifs, comme pour la définition de la méthode de travail détaillée,
- tout au long de la démarche, le cas échéant en participant directement à des groupes de travail thématiques de portée nationale, jusqu'à la synthèse et l'élaboration des recommandations et propositions.

L'encadrement doit participer à la réflexion sur la méthodologie et l'organisation de ces Etats généraux, comme sur les questions de fond qu'ils soulèvent afin d'en tirer le meilleur parti. Des réunions élargies de l'encadrement seront organisées régulièrement pour échanger sur ces questions en assurant le meilleur équilibre entre les discussions locales et nationales.

3.2.2 Déroulement de la consultation

Il est souhaitable de permettre à l'ensemble des IESSA de s'exprimer dans le cadre de ces Etats Généraux. Une consultation sera donc organisée dans chacun des services de la DSNA en veillant à ce que l'ensemble des personnels concernés y participent, selon des modalités à définir. La méthode devra permettre d'aborder les question-clés de manière ouverte afin de nourrir les discussions en s'appuyant sur la diversité des idées et des expériences.

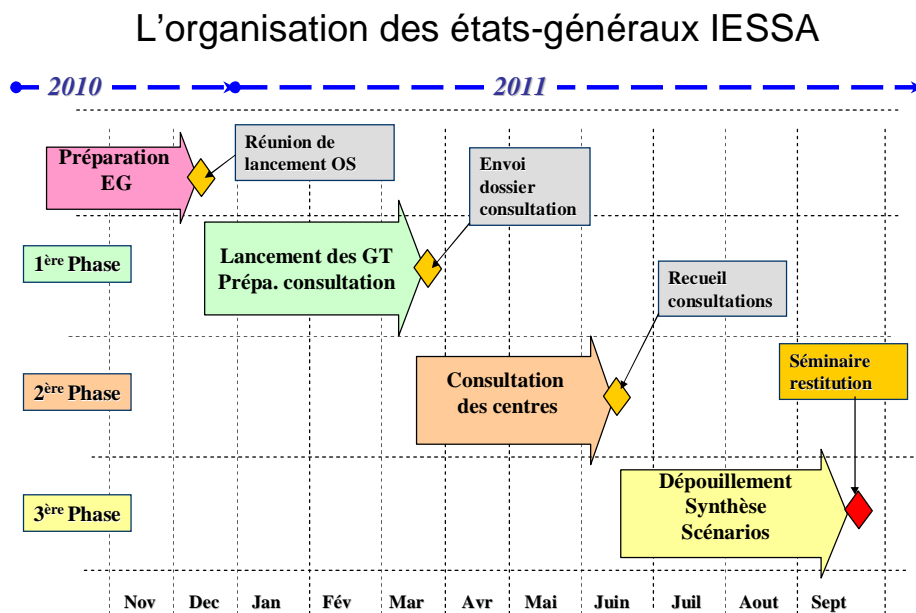
Cette consultation sera préparée par plusieurs groupes de travail chargés d'approfondir les thèmes jugés majeurs pour l'avenir des IESSA (la liste de ces thèmes est donnée au chapitre suivant). Chaque groupe mettra au point une note de contexte décrivant les principaux enjeux du thème qui lui est confié, ainsi qu'une liste de questions-clés, rédigées de façon ouverte : il s'agit de faciliter le recueil de l'avis des centres sur ces principaux enjeux et non pas de cadrer trop strictement la démarche. Les centres doivent pouvoir faire passer sans contrainte leurs préoccupations et leurs messages.

Les résultats des consultations des centres seront ensuite centralisés et synthétisés au niveau DSNA pour construire les différentes stratégies possibles d'évolution du corps des IESEA. Cette synthèse et ces stratégies seront présentées aux services lors d'un séminaire général. Des présentations complémentaires régionales pourront également être effectuées pour diffuser au maximum les enseignements de ces Etats Généraux.

3.3 ORGANISATION

3.3.1 Calendrier général

Le schéma suivant résume l'organisation et le calendrier général des Etats Généraux des IESEA :



Les différentes phases sont décrites ci-après.

3.3.2 Etapes

3.3.2.1 Phase 1 : lancement (Hiver 2010-2011):

Organisation de séminaires de préparation (21 octobre et 29 novembre) avec l'encadrement technique des centres et de la DTI,

Organisation d'une réunion de lancement avec les OS prévue le 6 décembre ;

Lancement de 4 GT thématiques sur les sujets suivants :

- les nouveaux systèmes techniques et leurs enjeux ;
- la formation, la gestion des compétences et des carrières, la licence ;
- l'organisation de la filière technique : tâches à réaliser, répartition entre DO/DTI et l'Industrie,

- les enjeux européens (SESAR et FABEC notamment).

Cette phase sera consacrée à la préparation de la consultation des centres, à la rédaction des notes de contexte et des questions clés (jusqu'à fin hiver 2010-2011).

3.3.2.2 Phase 2 : consultation des services (printemps 2011)

Les services se chargent d'organiser la consultation des IESSA locaux sur la base des documents préparés par les 4 groupes thématiques.

Les réponses seront envoyées aux GT thématiques.

3.3.2.3 Phase 3 : Synthèse (été 2011)

Les GT thématiques préparent une synthèse générale des réponses des centres. et font des premières propositions de recommandations.

Organisation d'un séminaire de synthèse vers la fin de l'été 2011 pour :

- présenter la synthèse de chacun des GT thématiques ;
- définir les différentes stratégies possibles pour le corps des IESSA ;

Déclinaison de ce séminaire de synthèse en présentations régionales.

3.3.2.4 Suites des Etats Généraux

Les Etats Généraux devraient déboucher sur un projet de service DSNA pour les IESSA, appuyé sur un plan de communication et un plan d'action dont la mise en œuvre sera validée par les organismes de concertation officiels (CTP).

3.3.3 Structure de suivi

Il est créé un comité directeur, présidé par le DSNA, regroupant les différentes directions et sous-directions de la DSNA, pour fixer les orientations stratégiques des Etats Généraux des IESSA.

Le comité directeur s'appuiera sur un comité de coordination, en charge de la bonne organisation des Etats Généraux des IESSA, présidé par l'adjoint au DSNA.

Le comité de coordination s'appuiera sur plusieurs GT thématiques (voir liste au paragraphe précédent). Chacun de ces GT regroupera entre 8 et 10 personnes Et sera coordonné par un animateur. On veillera à assurer la diversité et la représentativité des participants (encadrement, représentants syndicaux, localisation géographique).

3.3.4 Assistance par un consultant

Une assistance par une société de consultant sera mise en place.

Le prestataire retenu apportera au groupe de travail une assistance en matière d'accompagnement au changement, pour l'élaboration du bilan et des constats, la proposition et l'évaluation des propositions de stratégies d'évolution, l'étude de mesures d'accompagnement, concernant la filière technique DSNA et les métiers des IESSA.

Le prestataire retenu apportera son expérience en matière d'évolution de service sous la forme :

- d'une analyse de la situation au regard de la problématique traitée par ces Etats généraux,

- de conseils au sein des travaux des groupes de travail,
- de contributions à l'analyse et la synthèse des réponses des organismes,
- d'une aide à l'élaboration des scénarios pertinents pour l'évolution des métiers des IESSA.

Il apportera à la DSNA une assistance méthodologique :

- pour organiser les travaux des groupes de travail et animer les réunions de ces groupes,
- pour le pilotage global de l'opération auprès du responsable de ces Etats généraux et au sein du comité de coordination,
- Pour l'évaluation des scénarios qui seront dégagés au cours de la réflexion,
- pour l'organisation des séminaires et des actions de communication

Il fournira une assistance logistique pour la préparation des réunions des groupes de travail comités et, séminaires prévus dans le cadre de ces Etats Généraux. Cela recouvre la préparation des réunions (ordre du jour, convocations, réalisation des supports) la conduite des réunions et les suites (comptes rendus, mise en forme les rapports intermédiaires et finaux, suivi des actions, tableaux de bord).

3.3.5 Bibliographie disponible

- Rapport du groupe de travail sur les perspectives d'évolution de la profession des électroniciens de la sécurité aérienne dans les centres régionaux de la navigation aérienne. (GT Hamberger-Janvier 1989)
- Rapport du groupe de travail sur les électroniciens de la sécurité aérienne (GT Chappert - Mars 1990)
- Rapport du groupe de travail sur l'organisation des services techniques de la navigation aérienne. (GT Delom - Mars 1993)
- Rapport de la mission d'expertise sur les effectifs des IESSA . (GT Rosso-Septembre 1995)
- Rapport sur l'évolution des missions des services techniques.(CENA- E Troillard-octobre 1996)
- Rapport sur la réorganisation des services techniques dans les CRNA et à ADP (GT Printemps -novembre 1998)
- Rapport du groupe de travail protocolaire sur la supervision.(GT Guignier- Juillet 2008)
- rapport du groupe de travail licence pour les personelles techniques de la navigation aérienne. (A Printemps -Mars 2009)
- rapport du groupe de travail « Evolution des métiers de la filière technique ». (Muriel Preux-Janvier 2010)

Tous ces documents sont disponibles sur le système de gestion de documentation Géode à l'adresse suivantes : [/Espace DSNA/- Espace de publication DSNA/M2 - Stratégie et pilotage/f/ Dialogue social/Rapports de GTs IESSA-ATSEP](#)